



DÉCLARATION DU RÉSEAU INSP!R EN ROUTE VERS LE 2^e SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL 4 > 6 NOVEMBRE 2025

INSP!R

International Network for
Social Protection Rights



WSM
We Social Movements

CONTEXTE

Le monde est confronté à une crise multidimensionnelle sans précédent, marquée par des conflits armés, des déplacements forcés, les urgences climatiques, des inégalités sociales, économiques et de genre croissantes, l'affaiblissement de la démocratie et la progression de l'autoritarisme. Dans ce contexte, les politiques publiques sont menacées et les progrès vers la protection sociale universelle risquent de stagner ou de régresser. Des millions de personnes restent exclues des prestations de protection sociale qui garantissent la sécurité des revenus ainsi que l'accès aux services sociaux et de santé essentiels. Cette situation compromet gravement l'exercice plein et effectif de leurs droits sociaux et du travail. Les reculs observés compromettent le développement social mondial et mettent en péril l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030.

Le deuxième Sommet Mondial pour le Développement Social représente une occasion cruciale d'inverser cette tendance et de marquer un tournant vers l'inclusion sociale. Il est essentiel que cet événement privilégie des réponses structurelles, équitables et centrées sur les personnes. Le 2^{ème} Sommet est une opportunité :

- » Pour promouvoir un nouveau contrat social fondé sur la justice, l'équité et la solidarité, avec la participation effective et structurelle de la société civile ;
- » Pour renforcer les politiques et les systèmes publics qui redistribuent la prospérité et le bien-être que nous construisons ensemble.

Le rapport des Nations Unies sur les ODD de 2023 révèle que seulement 15 % des cibles sont en voie d'être atteintes, tandis que près de la moitié montrent des progrès minimes ou nuls. En Amérique latine et dans les Caraïbes, si les tendances actuelles se maintiennent, plus de 110 millions de personnes vivront dans la pauvreté d'ici 2030, et l'ODD 8, relatif au travail décent, est l'un des plus éloignés. À l'échelle mondiale, l'OIT estime que plus de 3.8 milliards de personnes (47,6% de la population mondiale) ne bénéficient d'aucune forme de protection sociale. Cet écart touche de manière disproportionnée les femmes, les jeunes, les personnes migrants, les personnes handicapées et les personnes travaillant dans l'économie informelle. En outre, les disparités régionales sont profondes : en Afrique, seulement 19,1% de la population bénéficie d'au moins une prestation de protection sociale, alors qu'en Asie et dans le Pacifique, ce chiffre atteint 53,6%¹.

Ces données traduisent un recul alarmant face à un contexte mondial de plus en plus difficile, dans lequel les inégalités, la dégradation de l'environnement, l'endettement, la fragilité démocratique et les conflits continuent d'affaiblir la capacité des États à garantir les droits. Dans ce contexte, le 2^e Sommet doit agir avec détermination et une vision transformatrice, en promouvant des politiques et de systèmes de protection sociale universels, complets et durables en tant que piliers fondamentaux pour parvenir à un développement équitable, inclusif et véritablement durable.

1- Les dernières estimations proviennent du Rapport mondial sur la protection sociale 2024 - 2026 de l'OIT : www.ilo.org/fr/node/664696.

QU'EST-CE QU'INSP!R ?

Le Réseau INSP!R est un réseau international présent en Asie, en Afrique, en Europe et en Amérique latine et Caraïbes qui rassemble différents mouvements sociaux : les syndicats, les organisations mutualistes, les organisations de femmes, mouvements de jeunes, organisations de personnes âgées, coopératives, initiatives de l'économie sociale et solidaire, organisations de paysans, mouvements de peuples indigènes, organisations de travailleurs.euses de l'économie informelle, etc.. Ensemble, unis dans ce réseau multi-acteurs, ces mouvements sociaux défendent et promeuvent les droits à la protection sociale universelle, que sont des droits universelles. Depuis plus de 15 ans, nous promovons des stratégies collectives pour la construction de systèmes de protection sociale solidaires, inclusifs, participatifs et transformateurs, ainsi que pour la garantie d'un travail décent pour tous. Cela s'inscrit dans le cadre de notre engagement pour réaliser l'Agenda du Travail Décent de l'OIT.

Notre travail s'appuie sur un ancrage fort sur le terrain, un dialogue et un plaidoyer politique aux niveaux national, régional et international. Nous nous engageons à renforcer des sociétés de soins qui sont profondément démocratiques, équitables et fondées sur la solidarité. En tant que réseau, nous contribuons activement à la construction de la justice sociale qui place les droits, la vie et la dignité au centre.

Investir dans la protection sociale, c'est investir dans la justice sociale

Plusieurs études confirment et démontrent qu'investir dans la protection sociale non seulement transforme la vie des gens, mais renforce également les économies, réduit les inégalités structurelles et favorise la cohésion sociale. Par conséquent, nous exigeons des états et de la communauté internationale qu'ils prennent des engagements et des actes concrets avec des ressources suffisantes pour construire des politiques et des systèmes de protection sociale solides, transformateurs et résilients face aux multiples crises auxquelles nous sommes confrontés.

Dans ce contexte, nous appelons d'urgence à ce que le 2^e Sommet mondial pour le développement social devienne un espace de prise de décision effective dans lequel les gouvernements prennent des engagements contraignants. Ce Sommet doit marquer un avant et un après dans la réponse mondiale aux inégalités et dans la construction d'un nouveau pacte social fondé sur les droits et la solidarité.

Un nouveau pacte social : l'importance du dialogue social et d'autres formes de dialogue institutionnalisé

Du point de vue du réseau INSP!R, nous réaffirmons qu'un contrat social requiert la pleine participation de trois acteurs clés qui doivent faire entendre leur voix : les gouvernements, les acteurs économiques et la société civile. C'est ainsi que nous pouvons façonner la démocratie au quotidien, en négociant et en cocréant de manière dynamique des solutions aux besoins urgents de toutes celles et ceux qui restent exclus.e.s des politiques publiques.

En tant que réseau multi-acteurs, nous reconnaissons l'expertise spécifique des différents acteurs de la société civile. Les syndicats jouent un rôle clé en participant, sur un pied d'égalité avec les organisations d'employeurs et les gouvernements, au dialogue social. Ce dialogue social entre les gouvernements et les deux « partenaires sociaux » vise à construire un consensus et implique ceux qui ont des intérêts vitaux dans le monde du travail. En même temps, nous appelons à d'autres formes de dialogue institutionnalisé, où d'autres mouvements sociaux (ONG's, groupements de travailleur.euses en situation d'informalité, mutuelles de santé, etc.), y compris les syndicats épisodiquement, peuvent exprimer leurs préoccupations et négocier avec les autres parties prenantes. Face aux défis auxquels nous sommes confrontés en termes d'augmentation des inégalités, de croissance des économies informelles et de manque de couverture sociale, il est essentiel de mobiliser tous les mouvements sociaux dans la lutte pour, entre autres, des politiques de protection sociale universelles, globales et durables.

Nous exigeons une protection sociale universelle, globale et durable :

1 Des systèmes de protection sociale universels, inclusifs et transformateurs qui répondent aux réalités de nos communautés et garantissent les droits tout au long du cycle de vie, sans discrimination. Cela implique d'inclure pleinement les travailleurs.euses informel.le.s, les travailleurs.euses sans emploi, les migrant.es, les jeunes, les personnes âgées et toutes les personnes historiquement exclues des politiques publiques. La couverture sanitaire universelle joue un rôle crucial dans la mise en œuvre des systèmes de protection sociale, dans lesquels les mutuelles de santé devraient être reconnues comme des acteurs essentiels de la gouvernance.

2 Avec une perspective de genre qui reconnaît et aborde les inégalités structurelles auxquelles les femmes sont confrontées, en garantissant un accès effectif, l'adéquation et la continuité des prestations. Il est urgent que le travail de soins soit valorisé et rendu visible en tant que pilier essentiel de la durabilité de la vie et du bien-être collectif.

3 Adaptatifs et résilients, avec des systèmes capables de répondre rapidement et efficacement à de multiples crises, telles que les catastrophes naturelles, les conflits, les pandémies ou les crises économiques, en accordant une protection prioritaire à ceux qui en ont le plus besoin.

4 Avec un financement équitable et solidaire, basé sur une fiscalité progressive, une coopération internationale renforcée et une lutte frontale contre l'évasion fiscales pour garantir les droits et redistribuer les richesses avec justice.



NOUS EXHORTONS LE SOMMET À :

- Reconnaître la protection sociale comme un droit humain et un bien commun universel, et non plus seulement comme un outil ciblé ou limité à de l'aide social.
- Valoriser et reconnaître le rôle spécifique des syndicats et des autres mouvements sociaux dans toute société, car ils organisent et donnent la parole aux personnes et aux communautés qui souffrent - historiquement et aujourd'hui - de multiples formes de discrimination et qui, par conséquent, restent (très) souvent exclues de l'élaboration des politiques publiques.
- Assurer la participation pleine, effective et égale des syndicats (par le biais du dialogue social) et des autres mouvements sociaux (par d'autres formes de dialogue institutionnalisé) à toutes les phases de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques sociales, y compris les politiques de protection sociale.
- Prendre des engagements clairs en faveur d'un financement progressif, tant au niveau national qu'international, y compris une fiscalité équitable, des contributions de solidarité, une coopération internationale et des mécanismes de redistribution.
- Promouvoir la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, en garantissant les droits, l'équité et la justice sociale pour les personnes et les communautés souffrant d'une exclusion historique.
- Reconnaître l'importance de soutenir l'économie sociale et solidaire au moyen de cadres politiques intégrés et de faciliter l'accès à des financements. L'économie sociale et solidaire génère des emplois décents et étend la protection sociale universelle aux travailleurs. euses de l'économie informelle, tout en facilitant l'accès à la couverture sanitaire universelle. Elle constitue donc un outil puissant et transformateur pour l'émancipation collective et démocratique et le progrès social, grâce à une redistribution équitable.

Contact :

santiago.fischer@wsm.be

INSP!R

International Network for
Social Protection Rights



www.inspir.global